LYCÉE PRIVÉ SAINT RÉMI

BTS Services Informatiques aux Organisations

Option A _Solutions d'Infrastructure, Système et Réseaux
Option B _Solutions Logicielles et Applications Métiers

ANNÉE DE SESSION 2026-2028

Fiche RNCP40792 – Brevet Technicien Supérieur Services Informatiques aux Organisations
https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40792/ Certification Professionnelle de Niveau 5 délivrée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Référence au JO/BO : Articles D643-1 à D643-35-1 du Code de l'éducation
Date publication JO/BO : 10/07/2024
Date d'échéance de l'enregistrement : 31/08/2028
Date de dernière délivrance possible de la certification : 31/08/2031

Certificateur : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de le Recherche

CFA JEAN BOSCO

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

PROFIL POUR CE DIPLÔME :

Public visé : Candidats âgés de 16 à 29 ans révolus.
Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

Prérequis : Accessible après un Baccalauréat général (profil scientifiques et logiques), un Bac technologique STI2D spécialité SIN ou STMG spécialité SIG (Systèmes d'Information de Gestion), ou un Bac pro CIEL ou Bac pro MELEC (possible, notamment pour l'option SISR)

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

Modalités : entretien individuel préalable, positionnement, et signature d'un contrat d'apprentissage dans le cadre d'une mixité de parcours. Candidature principalement via Parcoursup.
Délais : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. » (Article L.6222-12 du Code du travail)

OBJECTIFS PROFESSIONNELS :

La personne titulaire du brevet de technicien supérieur (BTS) Services informatiques aux organisations participe à la production et à la fourniture de services informatiques à une organisation, soit en tant que collaboratrice de cette organisation soit en tant qu'intervenante d'une entreprise de services du numérique, d'un éditeur de logiciels ou d'une société de conseil en technologies.

Dans le cadre de ce diplôme, les activités à ce niveau de qualification débouchent sur deux domaines métiers distincts, auxquels correspondent les deux options du diplôme :

Option A Solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux ;
Option B Solutions logicielles et applications métiers.

Les interventions de la personne titulaire du diplôme dans les activités ainsi que les compétences mobilisées dépendent de son domaine de spécialité.

A l'issue de la formation, le/la Technicien·ne Supérieur·e sera capable de

- Gérer le patrimoine informatique
- Répondre aux incidents et aux demandes d'assistance et d'évolution
- Développer la présence en ligne de l'organisation
- Travailler en mode projet
- Mettre à disposition des utilisateurs un service informatique
- Organiser son développement professionnel
- Protéger les données à caractère personnel

Fiche RNCP40792 – Brevet Technicien Supérieur Services Informatiques aux Organisations
https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40792/ Certification Professionnelle de Niveau 5 délivrée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Référence au JO/BO : Articles D643-1 à D643-35-1 du Code de l'éducation
Date publication JO/BO : 10/07/2024
Date d'échéance de l'enregistrement : 31/08/2028
Date de dernière délivrance possible de la certification : 31/08/2031

Certificateur : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de le Recherche

- Préserver l'identité numérique de l'organisation
- Sécuriser les équipements et les usages des utilisateurs
- Garantir la disponibilité, l'intégrité et la confidentialité des services

Pour le parcours « Solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux », il/elle sera capable de
- Concevoir une solution d'infrastructure réseau
- Installer, tester et déployer une solution d'infrastructure réseau
- Exploiter, dépanner et superviser une solution d'infrastructure réseau
- Assurer la cybersécurité d'une infrastructure réseau, d'un système, d'un service

Pour le parcours « Solutions logicielles et applications métiers », il/elle sera capable de
- Concevoir et développer une solution applicative
- Assurer la maintenance corrective ou évolutive d'une solution applicative
- Gérer les données
- Assurer la cybersécurité d'une solution applicative et de son développement

PERSPECTIVES POST-FORMATION :

L'apprenti·e aura plusieurs choix à l'issue de sa formation :

- Poursuite d'études :

Licences professionnelles (ex: Réseaux & Télécommunications, Systèmes Informatiques et Logiciels)
Licence générale (ex : Informatique)
Bachelors spécialisés (Cybersécurité, Administrateur Cloud, DevOps)
Écoles d'ingénieurs après une classe prépa ATS ingénierie industrielle ou sur dossier.

- Entrer sur le marché du travail

À la fin de la formation, l'apprenti·e ayant validé le BTS SIO Option A pourra prétendre à des postes :

administrateur systèmes et réseaux ; administrateur sécurité ; support systèmes et réseaux ; technicien avant-vente ; technicien d'infrastructure ; technicien développement – exploitation ; technicien de maintenance ; technicien réseaux – télécoms ; technicien support et déploiement ; technicien systèmes et réseaux.

À la fin de la formation, l'apprenti·e ayant validé le BTS SIO Option B pourra prétendre à des postes :

analyste d'applications ou d'études ; analyste programmeur ; chargé d'études informatiques ; développeur d'applications informatiques ou mobiles ; technicien développement – exploitation ; développeur Web ; informaticien d'études ; programmeur d'applications ; responsable des services applicatifs ; technicien d'études informatiques.

LYCÉE PRIVÉ SAINT RÉMI

BTS Services Informatiques aux Organisations

Option A _Solutions d'Infrastructure, Système et Réseaux
Option B _Solutions Logicielles et Applications Métiers

ANNÉE DE SESSION 2026-2028

Fiche RNCP40792 – Brevet Technicien Supérieur Services Informatiques aux Organisations
https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40792/ Certification Professionnelle de Niveau 5 délivrée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Référence au JO/BO : Articles D643-1 à D643-35-1 du Code de l'éducation
Date publication JO/BO : 10/07/2024
Date d'échéance de l'enregistrement : 31/08/2028
Date de dernière délivrance possible de la certification : 31/08/2031

Certificateur : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de le Recherche

CFA EAN BOSCO

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

ORGANISATION DE LA FORMATION :

Modalités, moyens et méthodes pédagogiques :

100% présentiel
Les séquences pédagogiques sont sous forme de cours, de travaux pratiques sur plateau technique. Plateau technique de 400m2 rassemblant l'ensemble des technologies en numérique. Salles de cours technologiques équipées de PC individuels
L'enseignant·e a à sa disposition, un vidéoprojecteur interactif, un réseau informatique pédagogique avec accès à Internet, un Espace Numérique de Travail.

Rythme de l'alternance : 15 jours en UFA, 15 jours en entreprise.

Les enseignements :

Unités d'Enseignements Professionnels : Support et mise à disposition de services informatiques - Enseignement de spécialité Option SISR ou Option SLAM - Cybersécurité des services informatiques

Unités d'Enseignements Généraux : Culture générale et expression - Expression et communication en langue anglaise - Mathématiques pour l'informatique - Culture économique, juridique et managériale.

Unité d'Enseignement optionnel (au choix) : Mathématiques approfondies ou Parcours de certification complémentaire

Accès référentiel de la formation :
https://www.reseaucerta.org/sites/default/files/sio/BTS_ServicesInformatiquesOrganisations2019.pdf

Modalités d'évaluation :

• Mises en situations professionnelles
• Dossiers professionnels
• Evaluation des compétences métier par les maîtres d'apprentissage sur le Livret d'Apprentissage
• Evaluation ponctuelle formative + évaluation finale
Les modalités de l'évaluation finale sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme (voir, notamment, les règlements d'examen et les définitions d'épreuves) : forme ponctuelle ou contrôle en cours de formation.

Validation :

Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves. Une certification partielle est possible, toute note supérieure à 10 constitue un bénéfice durant 5 ans. Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes.

Fiche RNCP40792 – Brevet Technicien Supérieur Services Informatiques aux Organisations
https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40792/ Certification Professionnelle de Niveau 5 délivrée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Référence au JO/BO : Articles D643-1 à D643-35-1 du Code de l'éducation
Date publication JO/BO : 10/07/2024
Date d'échéance de l'enregistrement : 31/08/2028
Date de dernière délivrance possible de la certification : 31/08/2031

Certificateur : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de le Recherche

Les titulaires des diplômes universitaires de technologie du secteur tertiaire sont dispensés des unités U1 (Culture générale) et U2 (Anglais)
Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non

Nombre de places : 8 apprenti·e·s maximum

Durée de la formation : *1350 heures en centre de formation du 27 août 2025 au 8 juillet 2028* / 2 années en apprentissage.

Tarif de la formation :

Niveau de prise en charge annuel de la formation : *selon Conv. Collective de l'entreprise d'accueil de l'apprenti·e*
Référentiel NPEC des contrats apprentissage accessible ici :
https://www.francecompetences.fr/fiche/france-competences-publie-le-referentiel-complet-des-niveaux-de-prise-en-charge-des-contrats-dapprentissage-npec/

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » :
Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).
Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du Code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (…) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

Accessibilité handicap :

Afin de sécuriser le parcours des personnes en situation de handicap, nous mettons en œuvre les moyens d'adapter la prestation.
Locaux : accessibles aux personnes à mobilité réduite – Réglementation ERP.

Référente handicap de l'UFA FRESC :
Sophie Dumortier 07.87.14.25.31 sophie.dumortier@ufafresc.fr

Service Handicap du CFA Jean Bosco : handicap@cfajeanbosco.fr.

BTS Services Informatiques aux Organisations

Option A _Solutions d'Infrastructure, Système et Réseaux
Option B _Solutions Logicielles et Applications Métiers

ANNÉE DE SESSION 2026-2028

Fiche RNCP40792 – Brevet Technicien Supérieur Services Informatiques aux Organisations
https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40792/ Certification Professionnelle de Niveau 5 délivrée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Référence au JO/BO : Articles D643-1 à D643-35-1 du Code de l'éducation
Date publication JO/BO : 10/07/2024
Date d'échéance de l'enregistrement : 31/08/2028
Date de dernière délivrance possible de la certification : 31/08/2031

Certificateur : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de le Recherche

COORDONNÉES :

UFA FRESC – site Léonard de Vinci (siège) - 21 rue Pellart, 59100 ROUBAIX - 03 20 89 41 41
UFA FRESC – site CAMPUS - 15 avenue André Diligent, 59100 ROUBAIX – 03 20 89 41 69

Service Mobilité du CFA Jean Bosco : mobilite@cfajeanbosco.fr

TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION :

Taux de réussite aux examens (*pourcentage du nombre d'apprentis ayant obtenu la certification sur le nombre d'apprentis présents à l'examen*.) : *Non Observable à ce jour* *

Taux d'interruption en cours de formation (*pourcentage du nombre d'apprentis ayant rompu leur contrat sans solution sur le nombre d'apprentis inscrits à la formation*.) : *Non Observable à ce jour* *

Taux de poursuite d'études (*pourcentage du nombre d'apprentis diplômés en poursuite d'études sur le nombre d'apprentis diplômés*.) : *Non Observable à ce jour* *

Taux d'insertion professionnelle à 6 mois (*pourcentage du nombre d'apprentis insérés dans l'emploi sur le nombre d'apprentis diplômés*) : *Non Observable à ce jour* *

Taux d'insertion dans l'un des métiers visés par la certification (*pourcentage du nombre d'apprentis insérés dans l'un des métiers visés par la certification sur le nombre d'apprentis diplômés*) : *Non Observable à ce jour* *

* dans le cadre de la mixité des parcours

VALEUR AJOUTÉE :

https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/etablissement?id_uai=0592921E

Qualité : Notre équipe de formateurs est composée d'Enseignants Certifiés Education Nationale.

Suivi personnalisé : une équipe encadrante qualifiée, une infirmière ainsi qu'un point écoute (par site) sont entièrement dédiés à l'accompagnement individuel de chaque apprenti·e.

Equipement : Plateaux techniques, de 100 et 150 m2, rassemblant l'ensemble des technologies en numérique. Salles de cours technologiques équipées de PC individuels.
L'UFA Fresc, sur son site de St Rémi, possède une cantine scolaire accessible aux apprentis.

Facilité d'accès en transport en commun : le site Léonard de Vinci et Campus FRESC se situent à proximité des transports en commun station Eurotéléport (métro, bus et tramway)

La liste des enseignants de cette formation peut être communiquée sur demande (voir coordonnées).